Berthet Liogier Caulfuty

MAIRIE
LA ROCHE VINEUSE

4.1 Plan de zonage général : 1/5000e

Dossier d'approbation de la modification simplifiée n°2

PLU DE LA ROCHE VINEUSE

Vu pour être annexé à notre délibération en date de ce jour 04 juillet 2019. Le Maire,	PLU approuvé le	06 septembre 2013
	Modification simplifiée n°1 approuvée le	09 octobre 2015
	Modification n° 1 approuvée le	10 janvier 2017
	Révision allégée n°1 approuvée le	10 janvier 2017
	Révision allégée n°2 approuvée le	10 janvier 2017
	Révision allégée n°3 approuvée le	10 janvier 2017
	Révision allégée n°4 approuvée le	10 janvier 2017
	Modification simplifiée approuvée le	04 juillet 2019
Pour copie conforme		

Mairie de LA ROCHE VINEUSE
2 Rond point René Cassin
73800 LA ROCHE VINEUSE
Tel : 03.85.57.72.94 - Fax : 03.85.57.72.41
mairie.larochevineuse@wanadoo.fr

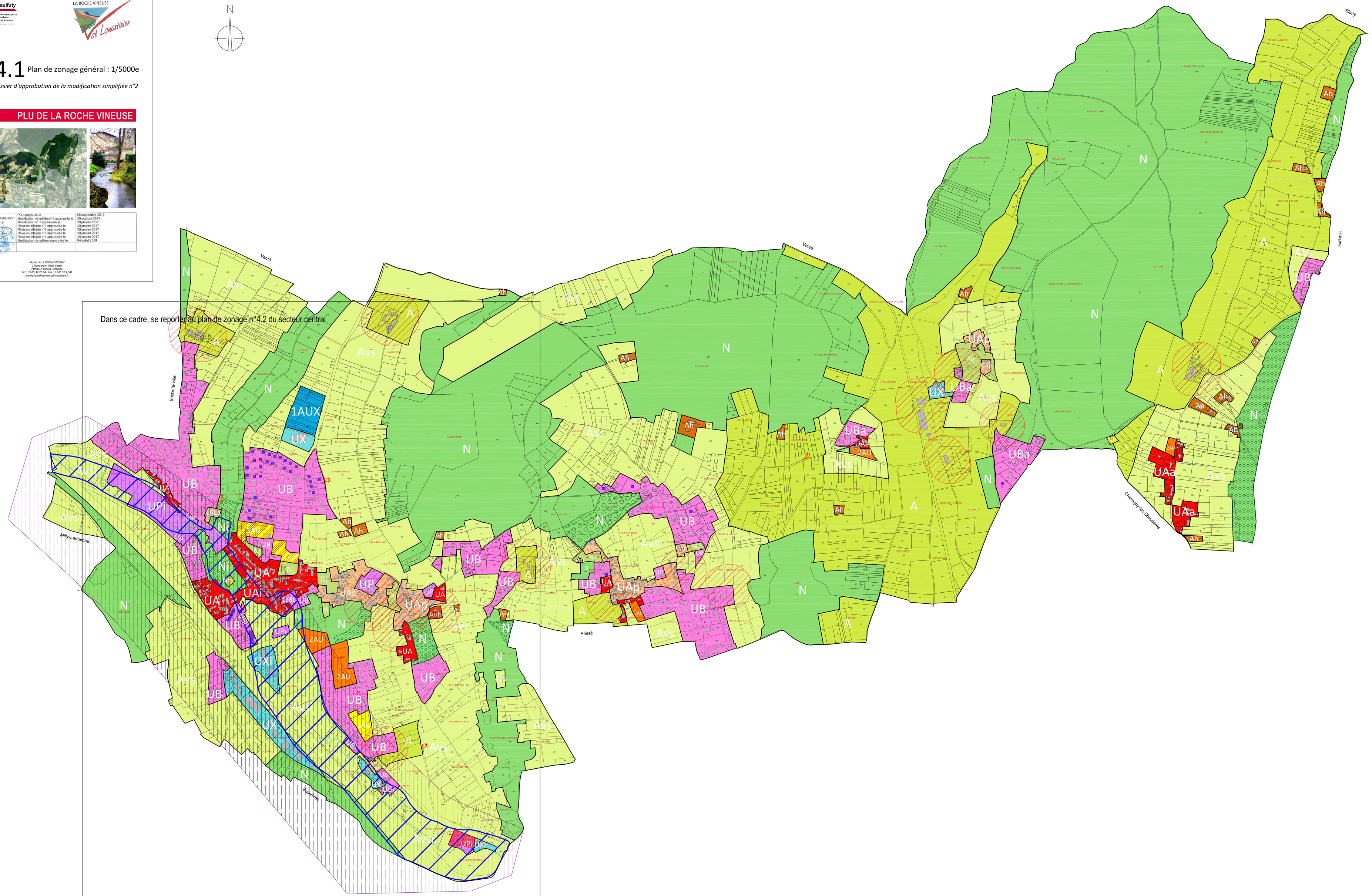

LEGENDE

- Zone UA: Habitat du centre ancien
- Zone UAp: Habitat du centre ancien à valeur patrimoniale
- Zone UB: Habitat pavillonnaire
- Zone UX: Zone d'activités
- Zone UP: Zone d'équipements
- Zone A: Zone agricole
- Zone Avs: Zone agricole viticole stricte
- Zone Ah: Zone agricole habitée
- Zone Avh: Zone agricole viticole habitée
- Zone N: Zone naturelle
- Zone Nh: Zone naturelle habitée
- Zone Nj : Zone naturelle de parcs et jardins
- Zone 1AU: Zone urbanisable à court ou moyen terme
- Zone 2AU: Zone urbanisable à moyen ou long terme
- Zone 1AUX: Zone d'activités urbanisables à court ou moyen terme
- Servitude de mixité sociale établie au titre de l'article L.123-1-5-16° du CU
- Zone d'aléas d'inondation (zone inondable de la Petite Grosne et affluents)
- Secteur concerné par l'arrêté préfectoral n°99-1823-2-2 du 9 juin 1999 relatif au classement des infrastructures de transports terrestres bruyantes (RD17-RCEA-ligne TGV)
- Espaces Boisés Classés (EBC)
- Emplacement réservé
- Périmètre de protection (100m) autour des bâtiments agricoles
- Bâti non cadastré indicatif

Les secteurs indicés "a" correspondent à l'assainissement autonome.

Les secteurs indicés "i" sont inlus dans la zone inondable de la Petite Grosne et affluents.